

Laurent WEILL
candidat "Démocrate"
élection législative des 10 et 17 juin 2012
4e circonscription du Pas-de-Calais

Monsieur Philippe CORNU
Président Association de Défense
Contre la Mer en Baie d'Authie -ADCMBA

Monsieur le Président,

Même si je réponds un peu tardivement à la lettre ouverte que vous avez bien voulu m'adresser, vous savez que je suis avec intérêt le dossier que votre association a contribué à mettre dans le débat public : j'ai personnellement signé la pétition que vous avez lancée, et pris part à certaines de vos activités (réunions publiques, marche du 26 février 2011...)

Ce dossier est symptomatique de la lourdeur administrative dans laquelle s'embourbent nombre d'initiatives dans notre pays.

Alors que notre pays a inscrit le principe de précaution dans sa constitution (quoiqu'on en pense par ailleurs), alors que notre pays est capable de mettre en vigueur, et souvent avec efficacité, des plans de "réaction" à des situations de crise ou de catastrophe naturelle (plan ORSEC, POLMAR...), alors que notre pays peut en 48 heures décréter la reconnaissance d'un "état de catastrophe naturelle", il est incapable d'accélérer des procédures destinées à préserver un territoire sur lequel sont menacées des activités économiques, des biens immobiliers, installés en toute légalité, mais surtout aussi des vies humaines. Le cadre juridique a ses contraintes, certes, mais des adaptations semblent également nécessaires pour permettre de gérer des situations comme celle rencontrées ici.

Dans la situation qui est celle des riverains de la baie d'Authie, il ne peut être question de faire le choix de laisser l'Authie submerger certaines zones, dans la mesure où des responsabilités de divers ordres sont clairement établies dans la survenue de ce phénomène. Une analyse limitée à un simple calcul coût/risque peut être considérée comme une solution de repli facile, et la situation des finances publiques ne peut être un motif à l'inaction.

Élu, je serai, de façon toute naturelle, le relais des élus locaux -qui, en particulier dans le cadre des travaux de la commission d'Opale-Sud que conduit Monsieur Vilcot, ont pris la mesure des dangers et des solutions à mettre en œuvre- et de tous ceux qui, à l'image de votre association, contribuent à la recherche de solutions équilibrées.

Non élu, je continuerai, à ma mesure, à suivre ce dossier et en particulier les activités de votre association.

Avec l'assurance de toute mon attention,

et mes meilleures salutations